

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 26 avril 2017 à 19H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 2017

32. Ouverture de la séance
33. Adoption de l'ordre du jour
34. Présentation et adoption des états financiers
35. Vote par correspondance
36. Bourse Polyvalente Bélanger
37. Budget des projets - transfert
38. Demande à la CPTAQ propriétaire du LOT 5 059 931
39. Emprunt temporaire pour le projet du Petit Shenley
40. Achat tuyauterie pour l'assainissement des eaux usées (1 500 \$)
41. Adjudication soumission pour déplacement du ring
42. Adjudication soumission déplacement et installation de lumière pour le ring
43. Broyage de branches et têtes d'arbre dans le Petit Shenley (1 000\$)
44. Mandat arpenteur géomètre pour le rang 6 Sud pour acquisition de terrain
45. Mandat arpenteur géomètre pour piquetage du ring et du centre multifonctionnel
46. Directive de changement – Déplacement captation rue Boulanger
47. Retrait du Programme d'infrastructure communautaire 150
48. Asphaltage autour du pont dans le petit shenley
50. Période de questions
51. Fermeture de la séance

32- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

33- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-04-154 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

34- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

2017-04-155 **Considérant** que la municipalité doit, chaque année, faire auditer ses états financiers par un auditeur indépendant ;

Considérant que la Firme Blanchette Vachon a été retenue pour l'exercice d'audition ;

Considérant que la Firme Blanchette Vachon a présenté son rapport au conseil ;

Considérant que le directeur général a déposé le rapport au conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le rapport d'audition des états financiers pour l'année 2016.

35- VOTE PAR CORRESPONDANCE

2017-04-156 **Considérant** qu'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure.

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité utilise le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

36- BOURSE POLYVALENTE BÉLANGER

2017-04-157 **Considérant** la demande de don de la Polyvalente Bélanger pour offrir des bourses d'études à leurs élèves ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley considère important de reconnaître l'excellence académique ;

Considérant que de jeunes citoyens de la Municipalité sont aux études à la Polyvalente Bélanger ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un montant de 100\$ à la Polyvalente Bélanger afin que des bourses d'études soient remises à des étudiants méritants ;

Que le chèque soit libellé au nom de la Fondation Bélanger.

37- BUDGET DES PROJETS - TRANSFERT

2017-04-158 **Considérant** que le report du projet de la route 269 entre les rues Bellegarde et Mercier fait en sorte qu'un montant de 30 000\$, prévu à cette fin, devient disponible ;

Considérant que ce montant peut permettre à la Municipalité de défrayer les coûts de services professionnels non budgétés ;

Considérant que le directeur général recommande de transférer le montant de 30 000\$ du projet de la route 269 dans un compte ayant comme utilité de défrayer les coûts de services professionnels ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le transfert du montant allouer au projet de la route 269, entre les rues Bellegarde et Mercier, dans un compte pour défrayer les coûts de services professionnels.

38- DEMANDE À LA CPTAQ PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 059 931

2017-04-159 **Considérant** la demande faite par le propriétaire du LOT 5 059 931 à la CPTAQ pour modifier un droit acquis ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit donner son avis à ce projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le Conseil municipal informe la CPTAQ que cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley déclare qu'il n'existe pas, actuellement, d'autres espaces appropriés et disponibles à ce type de projet sur le territoire de la Municipalité.

39- EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE PROJET DU PETIT SHENLEY

2017-04-160 **Considérant** que les travaux de réfection du rang Petit Shenley doivent commencer incessamment ;

Considérant que des paiements seront à effectuer au cours des travaux et que la Municipalité n'a pas toute la liquidité requise pour y faire face ;

Considérant que le règlement d'emprunt 157-2016 pour le projet de travaux de réfection et pavage du Petit Shenley permet un emprunt de 1 674 768\$;

Considérant que le directeur général recommande de contracter un prêt temporaire au montant de 1 300 000\$ pour la durée des travaux afin d'en déboursier les coûts ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général de contracter un prêt temporaire de 1 300 000\$ auprès de l'institution financière Desjardins pour les travaux du rang Petit Shenley ;

Qu'à la fin des travaux, le prêt temporaire soit financé par un prêt à long terme.

40- ACHAT TUYAUTERIE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2017-04-161 **Considérant** que la tuyauterie des réservoirs de produits chimiques à l'usine d'épuration doit être changée ;

Considérant que la firme Plomberie Gilles Busque inc. propose les fournitures et l'installation pour un montant de 1 495\$ plus taxes ;

Considérant que le responsable de la voirie recommande les travaux et le fournisseur proposé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la firme Plomberie Gilles Busque inc. d'effectuer les travaux recommandés pour un montant de 1 495\$ plus taxes.

41- ADJUDICATION SOUMISSION POUR DÉPLACEMENT DU RING

2017-04-162 **Considérant** la construction du centre multifonctionnel oblige la Municipalité de déplacer le ring de l'exposition agricole de Beauce ;

Considérant que deux soumissionnaires ont présenté une méthode différente (soudure ou vissage) avec chacun leur prix ;

Considérant que la méthode retenue (par soudure) est celle présentée par Entreprise Steeve Couture

En conséquence, il est proposé par Daniel Mercier, appuyé par Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de Entreprise Steeve Couture pour un montant de 10 871,21 \$ plus taxes

42- ADJUDICATION SOUMISSION DÉPLACEMENT ET INSTALLATION DE LUMIÈRE POUR LE RING

2017-04-163 **Considérant** que le déplacement du ring de l'exposition agricole de Beauce oblige le déplacement des lumières pour le ring ;

Considérant que deux soumissionnaires ont déposé une offre de service pour effectuer le travail et que celle de la firme J.M. Pomerleau est la plus basse avec un montant de 2 955\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil retienne les services de la firme J.M Pomerleau pour effectuer le travail, et ce, pour un montant de 2 955\$ plus taxes.

43- BROYAGE DE BRANCHES ET TÊTES D'ARBRE DANS LE PETIT SHENLEY

2017-04-164 **Considérant** que de la coupe de bois et du débroussaillage a été faite dans le rang Petit Shenley pour préparer le secteur concerné par les travaux de préparation et d'asphaltage ;

Considérant que les résidus doivent être retirés du site et qu'un déchiquetage est nécessaire ;

Considérant que la firme Abénakis propose leur service pour effectuer le mandat pour un montant, à l'heure, de 247,50 plus taxes. Le temps estimé étant de 10 heures maximum. À cela s'ajoutent des frais fixes de mobilisation de 290\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'utilisation des services de la firme Abénakis pour effectuer le déchiquetage du site du projet d'asphaltage du Petit Shenley selon les modalités financières énuméré dans les considérants.

44- MANDAT ARPEUTEUR GÉOMÈTRE POUR LE RANG 6 SUD POUR ACQUISITION DE TERRAIN

2017-04-165 **Considérant** que des acquisitions sont à réaliser dans le rang 6 pour y effectuer d'éventuels travaux de rechargement ;

Considérant que la surface de terrain à acquérir doit être identifiée par un arpenteur géomètre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre pour effectuer le mandat.

45- MANDAT ARPEUTEUR GÉOMÈTRE POUR PIQUETAGE DU RING ET CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-04-166 **Considérant** que la Municipalité désire faire piqueter le terrain où sera installé le nouveau centre multifonctionnel ;

Considérant que la Municipalité veut faire piqueter le nouvel emplacement du ring qui sera déplacé ;

Considérant que les endroits à piqueter doivent être faits par un arpenteur géomètre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre pour effectuer le mandat.

46- DIRECTIVE DE CHANGEMENT – DÉPLACEMENT CAPTATION RUE BOULANGER

2017-04-167 **Considérant** qu'il doit y avoir une relocalisation de la captation de fossé du chemin privé dans la rue Boulanger près de la rue Champagne ;

Considérant que la situation entraîne des travaux afin de réaliser la relocalisation de la captation ;

Considérant que des coûts de 4 587\$ plus taxes sont à prévoir pour les travaux ;

Considérant que les travaux à réaliser sont dus à une erreur du concepteur des plans ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil ordonne que les travaux de relocalisation soient effectués ;

Que le conseil n'engage pas la Municipalité à payer les coûts liés aux travaux de relocalisation.

47- RETRAIT DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE 150

2017-04-168 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de Shenley a obtenu une subvention de 500 000\$ dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire 150 pour la construction d'un centre multifonctionnel ;

Considérant que le montant accordé est conditionnel à ce que le projet de construction du centre multifonctionnel soit terminé avant le 31 décembre 2017 ;

Considérant que la Municipalité ne sera pas en mesure d'accomplir son projet dans le délai prescrit ;

Considérant que la Municipalité a la possibilité d'utiliser un autre programme pour la réalisation de son projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mette fin à sa demande de subvention au programme d'infrastructure communautaire 150.

48- ASPHALTAGE AUTOUR DU PONT DANS LE PETIT SHENLEY

2017-04-169 **Considérant** qu'un 5 mètres d'asphaltage est prévu dans le projet du Petit Shenley après la sortie du pont secteur nord ;

Considérant que le 5 mètres n'est pas assez pour régler le problème des nids de poule à la sortie du pont ;

Considérant que le responsable de la voirie suggère 22 mètres supplémentaires d'asphaltage pour corriger la situation :

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les 22 mètres supplémentaires afin de régler la problématique de nids de poule à la sortie nord du pont du Petit Shenley.

49- PÉRIODE DE QUESTIONS

50- FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-04-170 Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h50

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.